

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : **SPRAY HALEINE FRAICHE**

Référence de la formule : fbr052160b

Forme de produit : mélange liquide

Emplois de la substance : Cosmétique.

Nom de la société :

LABORATOIRES JUVA PRODUCTIONS (LJP)

Rue Avogadro, Technopôle Forbach Sud

57600 FORBACH

Renseignement en cas d'urgence :

- LJP : du lundi au vendredi de 8h à 17h Tél. 03.87.29.21.10 Fax. 03.87.84.21.25
- SAMU : Tél. 15
- POMPIER : Tél. 18
- Le centre anti-poison le plus proche
- ORFILA : 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Danger selon la classification de l'UE (directives n°67/548/CE modifiée par les directives 1999/45/CE et 2001/59/CE) :

F; R10 : Inflammable

Danger selon la classification de l'UE (règlement 1272/2008/CE) :

Pictogrammes :



Flamme Flam. Liq. Cat 3

Eye Irrit. Cat 2, Skin sens Cat 1

Mention d'avertissement : Attention

Contient : Ethanol

Mention de danger : H226 : Liquides et vapeurs inflammables.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 : Tenir hors de portée des enfants.

P103 : Lire l'étiquette avant utilisation

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P403 + P235 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P272 : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
P 280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P302/352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P333/313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin
P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Etiquetage réduit (≤ 125 mL) : (sous conditions)

Pictogrammes :



Skin sens Cat 1

Mentions d'avertissement : Attention

Contient : Ethanol

Conseils de prudence : P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P102 : Tenir hors de portée des enfants.
P103 : Lire l'étiquette avant utilisation
P302/352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P333/313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement :

Autres dangers :

Le produit n'a pas été évalué pour ses propriétés PBT/vPvB (Règlement CE n°1907/2006 – Annexe XIII).

Système de classification :

La classification correspond aux listes de l'UE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par nos fournisseurs de matières premières.

3. COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Caractéristique chimique :

Composants classés comme dangereux (selon directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE)

<p>CAS : 64-17-5 EINECS : 200-578-6 I</p>	<p>Alcool Ethylique</p> <p> F, R11 Facilement inflammable</p> <p> Flam. Liq. Cat2, H225 liquide et vapeurs très inflammables</p> <p> Eye Irrit. Cat 2, H319 Provoque une sévère irritation des yeux</p>	<p align="center">C<50%</p>
<p>CAS : composition EINECS : I</p>	<p>Parfum menthe</p> <p> Xn, Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau R38 Irritant pour la peau</p> <p> N, R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entrainer des effets néfastes à long termes pour l'environnement aquatique</p> <p> Skin Irrit. Cat 2, H315 Provoque une irritation cutanée</p> <p> Eye Irrit. Cat 2, H319 Provoque une sévère irritation des yeux Skin Sens. Cat1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée</p> <p> Aquatic Chronic Cat2 , H411</p>	<p align="center">C<2%</p>
<p>CAS : composition; EINECS :</p>	<p>HE Girofle</p> <p> Xn , R65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Xi , R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau R38 Irritant pour la peau</p> <p> N, R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entrainer des effets néfastes à long termes pour l'environnement aquatique</p> <p> Asp. Tox Cat1 , H304</p> <p> Eye Irrit. Cat 2, H319 Provoque une sévère irritation des yeux Skin Sens. Cat1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée</p>	<p align="center">C <0.1%</p>
<p>Composants non classés</p>		
<p>CAS : 7732-18-5 EINECS : 231-791-2</p>	<p>Aqua</p>	<p align="center">C<60%</p>
<p>CAS : 157707-62-5 EINECS :</p>	<p>Acide gras C8-18 et C18 insaturés, monoesters à base de sorbitol ethoxylé</p>	<p align="center">C <5%</p>
<p>CAS :20262-76-4</p>	<p>Colorant BLEU</p>	<p align="center">C <0.5%</p>

Les autres composants de ce mélange, présent en plus faibles proportions, ne sont pas classés selon les critères CLP et/ou directive 67/548/CE ou sont présents dans des concentrations inférieures aux valeurs seuils. Les autres composants de ce mélange ne présentent pas de valeurs limites d'exposition professionnelle.

Contient : Limonene (r)-p-mentha-1,8-diene et l-menthol



SPRAY HALEINE FRAICHE REF. 052160

Codification : LJP/FDS/S/036

Version n°1

En date du : 21/05/2015

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page 4 / 13

4. PREMIERS SECOURS

Remarques générales :

Contactez le personnel secouriste et le service Hygiène Sécurité Environnement. LA RAPIDITE EST ESSENTIELLE.

Après inhalation :

Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.

En cas de malaise, irritations, nausées, consulter un médecin.

Après contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux :

Oter les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées.

Rincer les yeux pendant 15 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières.

Consulter un médecin.

Après ingestion :

Ne pas faire vomir sauf indication contraire du corps médical.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Si la personne est couchée la maintenir sur le côté, tête dégagée.

En cas de vomissement, maintenir la tête au-dessus des épaules afin de maintenir les voies respiratoires dégagées.

Possibilité de défaillance pulmonaire après aspiration de vomissures.

Consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Yeux : Les liquides ou vapeurs peuvent causer une irritation des yeux.

Peau : Le produit peut causer une réaction allergique, irritation cutanée.

Ingestion : L'ingestion peut avoir les effets suivants :

- Dépression du système nerveux central
- Nausées, vomissements
- Symptômes semblables à une intoxication par boissons alcoolisées.

Inhalation: l'inhalation de fortes concentrations peut causer une irritation passagère des voies respiratoires, des maux de têtes, des nausées.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinctions :

Dioxyde de carbone, poudre d'extinction, eau pulvérisée mousse. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool. Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement



SPRAY HALEINE FRAICHE

REF. 052160

Codification : LJP/FDS/S/036

Version n°1

En date du : 21/05/2015

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page 5 / 13

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone, oxyde d'azote, gaz nitreux

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeur dangereux.

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Les vapeurs, avec une source d'ignition, peuvent créer un embrasement instantané.

Les eaux de ruissellement vers les égouts peuvent provoquer un incendie ou une explosion.

Un jet d'eau grand débit peut propager le feu.

Equipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

Procédures spéciales :

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Autres indications : Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :

Respecter les conseils de prudence décrits dans cette fiche de données de sécurité.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Éviter l'inhalation des aérosols et le contact avec la peau et les yeux.

Tenir éloigné d'une source d'inflammation.

Veiller à une aération suffisante.

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité, éloigner les personnes non protégées.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Précaution pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter dans l'environnement (égout, fosses...).

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surfaces et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes de nettoyage / récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

Collecter ces produits souillés dans des containers en vue de leur élimination par une filière appropriée.

Nettoyer la zone contaminée, pour éviter tout risque de glissade.

Utiliser du matériel antidéflagrant.



SPRAY HALEINE FRAICHE

REF. 052160

Codification : LJP/FDS/S/036

Version n°1

En date du : 21/05/2015

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page 6 / 13

Indications supplémentaires :

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour la manipulation :

Prévoir des douches et fontaines oculaires sur les lieux d'utilisation.

Mettre en œuvre en respectant les bonnes pratiques de fabrication et les règles d'hygiène industrielles. Ne pas boire, manger fumer pendant la manipulation.

Éviter le contact avec les yeux.

Éviter toute exposition inutile.

Éloigner de toutes sources d'ignition (chaleur, étincelle ou flammes nues). Ne pas fumer.

Éviter la formation d'aérosol.

Veiller à une bonne ventilation au poste de travail et en zone de stockage

Ne pas percer le récipient même après usage.

Formation des caristes au maniement des extincteurs pour une action immédiate.

Précautions des incendies et des explosions :

Tenir à l'abri des sources d'inflammation – Ne pas fumer

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Ne pas exposer à une flamme ou un corps chaud, une étincelle.

Utiliser du matériel antidéflagrant. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Mise à la terre des équipements.

Stockage :

- Exigences concernant les lieux de conteneurs de stockage :

Stocker dans un endroit frais et sec, bien ventilé, à l'abri du rayonnement solaire direct et de toute source d'ignition.

Tenir au frais

Prévoir des sols étanches et imperméables.

N'utiliser que des emballages d'origine spécifiquement agréés pour la matière/le produit.

Tenir à l'écart des matières ou matériaux incompatibles.

- Indications concernant le stockage commun :

Tenir au frais

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides

- Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des emballages bien fermés.



SPRAY HALEINE FRAICHE

REF. 052160

Codification : LJP/FDS/S/036

Version n°1

En date du : 21/05/2015

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page 7 / 13

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Ne pas réutiliser les emballages vides.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLES

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

- Paramètres de contrôle :

Composant avec valeurs limite d'exposition professionnelle :

Composants	VME (mg/m3)	Remarques
64-17-5 alcool éthylique	Valeur momentanée: 9500 mg/m3 , 5 000 ppm Valeur à long terme: 1900 mg/m3, ,1 000 ppm	

- **Contrôle de l'exposition :**

Contrôles techniques appropriés : les mesures de contrôle appropriées pour un lieu de travail particulier dépendent de la façon dont le produit est utilisé et du potentiel d'exposition.

Si les contrôles techniques et les modes opératoires ne sont pas efficaces dans la prévention ou le contrôle de l'exposition, les équipements de protections individuels, qui donnent des résultats satisfaisants, doivent être utilisés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection individuelle.

Equipement de protection individuelle (EPI) :

- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respect des mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux, la peau.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en œuvre.

Favoriser la mise en place de mesures de protection collectives par rapport aux mesures de protection individuelle

- Protection respiratoire :

Prévoir un local ventilé.

En cas de risque d'exposition fréquente ou prolongée aux vapeurs aérosol, prévoir un équipement respiratoire approprié.

- Protection des mains :

Le port de gants en caoutchouc de butyle est recommandé.

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374.



SPRAY HALEINE FRAICHE

REF. 052160

Codification : LJP/FDS/S/036

Version n°1

En date du : 21/05/2015

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page 8 / 13

Se référer aux informations sur les résistances chimiques de chaque gant et mener un essai préalable pour déterminer si le gant est adapté aux conditions d'utilisations réelles.

- Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité hermétiques approuvées.
- Protection du corps : Dans les conditions normales, la protection requise se limite à l'emploi de vêtements de travail standard.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Indications générales :

Forme :	Liquide
Couleur :	Bleu
Odeur :	Menthe - girofle

Changement d'état :

Point de fusion :	Non déterminé
Point d'ébullition :	Non déterminé
Température de décomposition :	Non déterminé

Point éclair : **24°C**

Température d'inflammation : Non déterminé

Auto Inflammation : Non déterminé

Danger d'exposition : Le produit n'est pas explosif dans des conditions normales de températures et de pression, toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former

Pression de vapeur à 20°C : 59 hPa

Densité relative à 20°C : 0.94-0.95 g/cm³

pH : 5.0 – 7.5

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : Soluble

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter : Chaleur / source de chaleur. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Stable à température et pression normale. La lumière solaire directe

Décomposition thermique/conditions à éviter : pas d'information disponible / températures excessives.

Substances à éviter : Réagit au contact des métaux légers en formant de l'hydrogène. Agents réducteurs ou oxydants forts. Réactions aux peroxydes. Réactions aux composés halogénés.

Produits de décomposition dangereux : pas d'information disponible

Matières incompatibles : Les agents oxydants. Peroxydes (H₂O₂, Na₂O₂, K₂O). Acides oxydants (H₂SO₄, HNO₃, KMnO₄, HClO₄ ...) et sels. Organométalliques. Hydrogène. Phosphore, arsenic, antimoine. Oxyde métalliques (CrO₃, HgO). Nitrate d'argent. Nitrate de mercure. Perchlorate de magnésium



SPRAY HALEINE FRAICHE

REF. 052160

Codification : **LJP/FDS/S/036**

Version n°1

En date du : 21/05/2015

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**Page 9 / 13**

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Ce produit ne doit en aucun cas être ingéré. Le tenir loin de toute nourriture et boisson.

Données toxicologiques :

Toxicité aiguë :

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
64-17-5 Alcool éthylique		
Oral	LD50	6200 - 15000 mg/kg (rat) (OECD401 equivalent)
Inhalatoire	LC50	>50 mg/m3 (rat) (OECD403 equivalent)

- Voie orale : pas de test propre. Les données disponibles relatives aux matières premières indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis
- Par inhalation : pas de test propre. Les données disponibles relatives aux matières premières indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis
- Voie cutanée : pas de test propre. Les données disponibles relatives aux matières premières indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis

Effet primaire d'irritation :

- Corrosion / irritation cutanée : pas de test propre. Les données disponibles relatives aux matières premières indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Lésion oculaire grave / irritation oculaire : pas de données disponibles. Classification selon le Règlement 1272/2008. Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation

- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : pas d'effet sensibilisant connu.
- Contient : Limonene (r)-p-mentha-1,8-diene et l-menthol : Peut déclencher une réaction allergique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) :

- après une exposition répétée : pas de test propre
- après une exposition unique : pas de test propre

Toxicité par aspiration :

- pas de données disponibles. Pas de test propre.

Effets CMR (cancérogène , mutagène et toxique pour la reproduction) :

- Cancérogénicité : pas de test propre. Les données disponibles relatives aux matières premières indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité sur les cellules germinales : pas de test propre. Les données disponibles relatives aux matières premières indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis.



SPRAY HALEINE FRAICHE

REF. 052160

Codification : **LJP/FDS/S/036**

Version n°1

En date du : 21/05/2015

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**Page 10 / 13**

- Toxicité pour la reproduction pas de test propre. Les données disponibles relatives aux matières premières indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis. La concentration sanguine d'Ethanol résultant de l'exposition par toute autre voie qu'une consommation orale délibérée et répétée a peu de chance d'atteindre des niveaux associés à des effets sur le développement et la reproduction.

Des propriétés dangereuses ne sont pas exclues en cas d'utilisation inappropriée.

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Comportement dans les compartiments de l'environnement : Aucune donnée disponible sur le produit fini.

Toxicité :

Toxicité aquatique:	
64-17-5 Alcool éthylique	
<i>CE50 (ecologique)</i>	275mg/l, 72h mg/l (ALGUES) (Chlorella vulgaris) EC10: 11.5 mg/l Selenastrum capricornutum : EC50, 72h: 12.9 g/l - EC10: 0.44 g/l Chlamydomonas eugametos: EC50, 48h: 18 g/l - NOEC: 7.9 g/l Aquatic algae saltwater: Skeletonema costatum, NOEC (5 days): 3.24 g/l. 12,34g/l, 48h mg/l (DAPHNIES) (Daphnia magma) Daphnia magma; NOEC (reproduction, 21 days): >10 mg/l Cériodaphnia dubia: EC50, 48h: 5.012g/l; NOEC (reproduction, 10 days): 9.6 mg/l Palaemonetes pugio NOEC (developmental, 10 days): 79 mg/l Invertebrates saltwater: Artemia salina: EC50, 24h: 23.9 g/l (>10g/l) Artemia salina nauplii: EC50, 48h: 857 mg/l
<i>LC50 (ecologique)</i>	13 g/l, 96h mg/l (POISSONS) (Salmo gairdneri) Pimephales promelas: 13.5, 14.2 and 15.3 g/l

Persistence et dégradabilité :

Toxicité aquatique:	
64-17-5 Alcool éthylique	
Biodegradabilité	Facilement biodégradable

Comportement dans les compartiments de l'environnement:

Potentiel de bioaccumulation:	
64-17-5 Alcool éthylique	
Log Pow	-0.35(-)

Mobilité dans le sol : Pas d'information disponible



SPRAY HALEINE FRAICHE REF. 052160

Codification : LJP/FDS/S/036

Version n°1

En date du : 21/05/2015

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page 11 / 13

Résultats des évaluations PBT et VPVB :

- PBT : Pas d'information disponible
- vPvB : Pas d'information disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit : Biocide répulsif

Recommandation :

- Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur.
- Laisser les produits chimiques dans leur contenant d'origine.
- Pas de mélange avec d'autres déchets.
- Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères.
- Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages :

Les emballages vides peuvent contenir des résidus dangereux.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux –route et train) (transfrontalier / domestique) :

En cas de fuite accidentelle ou d'incendie durant le transport, se référer aux instructions données sous paragraphes 5, 6, 7 et 8.

No ONU

ADR, IMDG, IATA: UN1993

Nom d'expédition des Nations unies

ADR 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE N.S.A. (ETHANOL (ALCOOL ETHYLIQUE))

IMDG FLAMMABLE LIQUID N.O.S. (ETHANOL (ETHYL ALCOHOL))

IATA FLAMMABLE LIQUID N.O.S. (ETHANOL (ETHYL ALCOHOL))

- Route (ADR) :  Classe3 (F1) Liquides inflammables. Etiquette : 3

Groupe d'emballage :

ADR, IMDG, IATA III

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Attention : Liquide inflammables.



SPRAY HALEINE FRAICHE REF. 052160

Codification : **LJP/FDS/S/036**

Version n°1

En date du : 21/05/2015

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page 12 / 13

Indications complémentaires de transport :

ADR

Quantité limitées (LQ) 5L

Catégorie de transport 3

Code de restriction en tunnels D/E

L'ADR prévoit des dispositions spéciales et exemptions applicables aux transports de marchandises en quantités limitées.

« **Règlement type** » de l'ONU : UN1993, LIQUIDE INFLAMMABLE N.S.A. (ETHANOL (ALCOOL ETHYLIQUE)), 3, III

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Marquage selon les directives CEE : voir chapitre 2

La classification et l'étiquetage ont été réalisés selon les directives européennes 1999/45/CE et 67/548/CEE modifiées et adaptées, et le règlement 1272/2008/CE

Evaluation de la sécurité : aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REACH n°1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

16. AUTRES INFORMATIONS

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Pour la France, en cas d'intoxication, appelez le Centre Antipoison (de préférence de votre région) ou le SAMU (15) :

Angers : 02 41 48 21 21

Bordeaux : 05 56 96 40 80

Lille : 0 825 812 822

Lyon : 04 72 11 69 11

Marseille : 04 91 75 25 25

Nancy : 03 83 32 36 36

Paris : 01 40 05 48 48

Rennes : 02 99 59 22 22

Strasbourg : 03 88 37 37 37

Toulouse : 05 61 77 74 47

	SPRAY HALEINE FRAICHE REF. 052160	Codification : LJP/FDS/S/036 Version n°1 En date du : 21/05/2015
FICHE DE DONNEES DE SECURITE		Page 13 / 13

Acronymes et abréviations :

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
RID : Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
IMGD : International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA : International Air Transport Association
IATA-DGR : Dangerous Goods Regulations by the « International Air Transport Association » (IATA)
IACAO : International Civil Aviation Organization
IACAO-TI : Technical Instruction by the "International Civil Organization" (ICAO)
GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

Texte des phrases R et H mentionnées sous l'article 3 :

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux
H315 Provoque une irritation cutanée
H317 Peut provoquer une allergie cutanée
H225 Liquides et vapeurs très inflammables.
H226 Liquides et vapeurs inflammables.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R 10 : Inflammable
R 11 : Facilement inflammable
R 38 : Irritant pour la peau
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R65 : Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long termes pour l'environnement aquatique.

Données modifiées par rapport à la version précédente : -

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DÉNÉGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude ou de leur exhaustivité. Cette fiche de données sécurité ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. L'utilisateur prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Service établissant la fiche de sécurité : Service sécurité des Laboratoires Juva Productions.

Source : Fiches de données de sécurité pour les matières premières.